



Attractivité / Promotions /Carrière

Liminaire Solidaraires finances

Nous sommes convoqué.e.s aujourd'hui pour un groupe de travail sur l'attractivité et les carrières au sein de notre ministère. Si nous avons bien compris la chronologie, aucune décision ne sera annoncée aujourd'hui à l'issue de nos échanges. Si annonce il y a, ce sera lors du CSAM du 6 juillet prochain.

L'attente sur ce sujet est décuplée par la déception légitime des fonctionnaires suite aux annonces salariales de Stanislas Guérini du 12 juin dernier.

Alors que l'inflation dans notre pays varie entre 5 et 6 %, la valeur du point d'indice n'évoluera que de 1,5 % au 1er juillet, quelques ridicules points d'indices uniquement pour les «bas de carrière» et bien évidemment le néant pour tous les autres cette année. Nous ne développerons pas plus longuement au sein de cette instance, mais vous comprendrez aisément que le compte n'y est pas pour les agent.e.s de la Fonction Publique.

Commençons par l'attractivité. **Ce n'est pas quelque chose qui se décrète, cela se construit autour de plusieurs éléments.**

La rémunération de départ de l'agent.e a forcément d'autant plus d'importance que nous sommes dans une période de forte inflation. Le déroulement de carrière et les perspectives de promotions et de mobilité sont également des éléments rentrant en considération.

Bien évidemment, il serait dangereux de sous-estimer l'importance des conditions de travail et du sens du travail notamment pour conserver les compétences au sein du ministère.

En effet, nous nous permettons de rappeler que l'attractivité ne se limite pas au seul recrutement mais aussi à conserver nos collègues dans notre ministère durant toute leur carrière !

L'attractivité consiste également à offrir à ces mêmes collègues des perspectives de déroulé de carrière tout au long de leur vie professionnelle. Vie professionnelle que le gouvernement vient d'allonger de deux années minimum malgré l'opposition d'une immense majorité de la population active, et en dehors de tout débat démocratique.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapide focus sur l'attractivité sans rajouter qu'une action sociale forte au sein de notre ministère est un atout majeur actuellement malheureusement en cours de liquidation!

Concernant le «champ des possibles» ministériel, vous pouvez et vous devez actionner trois niveaux à savoir l'IMT (indemnité Mensuelle de Technicité), les avancements de grade et les promotions de corps.

Concernant l'IMT, **Solidaires Finances** revendique:

- une revalorisation significative uniforme pour l'ensemble des agent.e.s du Ministère,
- que le décret n° 2010-1568 du 15 décembre 2010 fixant une retenue pour pension fixée à 20 % du montant brut soit révisé au même niveau que la retenue pour pension civile soit 11,10 %,
- que toutes les promesses de longue date concernant la liquidation pour les personnels quittant le ministère en cours de carrière deviennent enfin une réalité !

.../...

Sur les avancements de grade, depuis l'instauration des taux promu/promouvables l'exercice est singulièrement mathématique. **Seule une hausse significative des taux pro/pro au sein de notre ministère permettra de faciliter des déroulements de carrière au sein du même corps pour les agent.e.s n'ayant pas encore atteint le grade maximum.**

Nous nous permettons de rajouter sans polémiquer que lorsque l'administration fait le choix de recruter des contractuel.le.s à la place d'agent.es sous statut, cela a forcément également un impact négatif sur le volume d'agent.e.s promouvables dans un premier temps et donc forcément sur le nombre de promu.es ensuite !

Concernant les changements de corps, nous rentrerons bien évidemment plus dans le détail au moment de nos échanges d'aujourd'hui. Nous ferions fausse route sans commencer par réfléchir au fait que la technicité des différentes missions de chacune de nos administrations de notre Ministère nécessite des emplois de telle ou telle catégorie. Ensuite, pour en revenir au sujet des promotions inter catégorielles, même si cela s'explique par la disparité des effectifs, la situation est très hétérogène au sein du ministère.

Pour **Solidaires Finances**, le contenu de certaines épreuves de concours favorise certains types de profils et nous sommes convaincus que la diversité des profils est une richesse inestimable pour notre ministère. Concernant les promotions par concours ou examen professionnel, nous estimons que des efforts significatifs doivent être réalisés sur la ventilation des places offertes entre les différents accès au corps, nous illustrerons cela par des exemples lors de nos échanges puisque la formation initiale peut varier en fonction du concours ou examen obtenu.

Concernant les promotions prononcées sans concours, nous dénonçons la perte de visibilité des modalités de promotions, à la fois pour les agent.es concerné.e.s et pour les représentant.e.s du personnel. Le règne de la promotion « *au mérite* » se fait dans une totale absence de transparence et c'est pour cela que nous revenons à la charge sur le fait que les CAP devraient retrouver leurs compétences en matière de promotion.

Pour finir, sur les documents que vous nous avez transmis à titre d'état des lieux, nous avons été surpris.es de constater que les données n'étaient pas systématiquement générées, obligeant à un gymkhana fastidieux d'aller-retour entre les différents tableaux. Pour une prise en compte réelle du travail à réaliser en matière d'égalité professionnelle, il est obligatoire de disposer de données générées afin d'appréhender correctement la situation dans chacune de nos administrations.

Nous souhaitons vivement que, à l'avenir, les données qui nous sont transmises soient toutes générées.

De plus, nous sommes également étonné.e.s de voir que les données chiffrées concernant les promotions de C en B de la DGFIP portent sur le mouvement de mutation 2022 alors que les données chiffrées pour le mouvement de mutation 2023 sont connues depuis le 28 avril 2023.

Vous l'aurez compris, nous avons fait très concis dans notre déclaration liminaire. Nous apporterons bien évidemment des illustrations lors de nos échanges notamment sur la partie « promotions/concours » car les situations sont très hétérogènes entre les différentes administrations de notre ministère.

L'attente des agent.e.s du ministère est très forte sur le sujet du jour, nous sommes déterminé.e.s à ce que les réponses de l'administration soit enfin à la hauteur des enjeux, les agent.e.s le méritent !